



28<sup>ème</sup> FORUM  
MEDECINE & ENVIRONNEMENT

**Le bruuuuuuuuit**  
**Le forum des MfE**  
**sur ce risque sous-estimé**  
**Le 19 mai 2022 – Landhaus de Soleure**

## Véhicules: le poids et la vitesse font du bruit

*Par Gabriela Suter, présidente de la Ligue suisse contre le bruit, conseillère nationale*

En Suisse, une personne sur sept est touchée par le bruit excessif du trafic routier. En tout, plus d'1,3 million de personnes souffrent du bruit routier dans toutes les régions. Les préjudices sanitaires sont énormes. Le risque de tomber malade augmente de jusqu'à 20 pour cent en bordure des routes fortement fréquentées. Chaque année, en Suisse, 500 personnes meurent des conséquences du bruit, des milliers développent des troubles circulatoires, cardio-vasculaires. Les coûts pour traiter les personnes développant ces maladies en raison du bruit sont supportés par la société. Les coûts économiques du bruit issu du trafic s'élèvent chaque année à 2,7 milliards de francs.

La législation exige que le bruit routier soit prioritairement combattu à la source. La réduction de la vitesse est une mesure très efficace et économique. L'introduction de la vitesse à 30 entraîne une réduction du bruit de 3 dB par rapport à une vitesse à 50, ce qui correspond à une division par deux du volume du trafic. D'autres mesures efficaces pour réduire le bruit à la source sont la mise en place de revêtements phonoabsorbants et l'utilisation de pneus silencieux. Combiner, de manière conséquente, ces trois mesures entraînerait une réduction durable de plus de 10 dB et, de ce fait, une division par deux du bruit routier. Ceci aurait également des répercussions positives sur les efforts mis en œuvre pour bâtir de façon plus dense dans les agglomérations.

Les automobilistes également ont les cartes en main pour veiller à davantage de calme et ce, avec leur comportement d'achat et de conduite. Malheureusement la tendance va actuellement dans le sens opposé. En Suisse, de plus en plus de véhicules lourds munis de larges pneus sont vendus. Plus le véhicule est lourd, plus le conducteur roule vite, plus le bruit est élevé. Dès 25 km/h, les bruits de roulement sont plus forts que les bruits du moteur. Par ailleurs, les nombreux véhicules représentent une grande source d'irritation puisqu'ils causent une pollution sonore inutile de manière intentionnelle et puisqu'ils sont responsables des pics de bruit nuisibles pour la santé. Une moto sur deux d'un poids élevé est vendue avec des clapets d'échappement, et beaucoup de SUV et de voitures de sport sont munis, en outre, d'un amplificateur électronique de «son».

**Gabriela Suter** est conseillère nationale du parti socialiste suisse et membre de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N). En tant que présidente de la Ligue suisse contre le bruit, elle œuvre en faveur des personnes (1,3 million) exposées au bruit en Suisse. Elle s'engage pour la lutte contre le bruit à la source. Avec ses interventions contre le bruit automobile excessif et le bruit abusif des motos et en faveur de l'introduction de radars contre le bruit, l'Argovienne a acquis une notoriété nationale.